

PUBLIC :

Les personnels désignés pour porter secours en cas d'accident. (Article R4224-15 du Code du Travail)

PREREQUIS :

Aucun

OBJECTIFS :

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s) D'être capable d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise

DELAI D'ACCES :

2 semaines en moyenne sous réserve de posséder les Pré-requis et l'ensemble des documents administratifs.

DURÉE ET ORGANISATION :

2 journées - 14 heures en face à face pédagogique (hors pause).

Le parcours pédagogique se déroule en présentiel

EFFECTIFS :

4 - 10 personnes

AGRÉMENT :

Habilitation INRS n°1502709/SST-01/O/12 valable jusqu'au 26 / 09 / 2026.

MOYENS PEDAGOGIQUE :

Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS

Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours

Maquillage, outils de simulation, coupes de têtes, films INRS -Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique -Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme -Plan d'intervention -Plan d'action de prévention - Défibrillateur de formation - Suivi des évaluations formatives (au 01/01/2021).

Formation en face à face pédagogique orientée pratique, exposés interactifs, démonstrations,

études de cas, mise en situation d'accident du travail simulé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST ». Le titulaire du certificat SST est réputé détenir l'unité d'enseignement Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1), conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002 et à l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel de compétences de sécurité civile. A l'issue de cette évaluation, une attestation d'évaluation et un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail seront délivrés au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Durée de validité : 2 ans

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

SUITE DE PARCOURS :

MAC SST à échéance des 2 ans.

Devenir référent SST dans son entreprise.

Devenir acteur de la prévention dans les institutions représentatives du personnel.

Devenir formateur de SST.

TARIFS :

Prix individuel : **190 Euros TTC**

Prix entreprise : Nous consulter

Prix de groupe : Nous consulter

Prix parcours : Nous consulter



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : Monsieur MIZDRAK Zoran

Adresse mail : z.mizdrak@lz-training.fr

LZ Training- 9 Avenue Michelet, 93400 Saint-Ouen Tél : 01 58 61 33 92 Courriel : contact@lz-training.fr

SIREN : 892 506 049 RCS BOBIGNY – SASU au capital de 1 000 €

N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 11930862093 Autorisation CNAPS n° FOR-093-2027-03-17-20220789050

L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Elle n'engage en aucune manière de la responsabilité des pouvoirs publics. Article L612-14 du code de la sécurité intérieure

PROGRAMME :

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
Présentation de la formation SST	- Ouverture de la formation	20 Min.
Situer le cadre juridique de son intervention	- Le cadre juridique de l'intervention du SST dans son entreprise	1h15
	- Le cadre juridique de l'intervention du SST en dehors de son entreprise	
Réaliser une protection adaptée	L'alerte aux populations	1h35
	Analyser une situation d'accident (le mécanisme accidentel)	
	Protéger face à une situation d'accident (Supprimer un danger)	
	Protéger face à une situation d'accident (Isoler un danger)	
Examiner la victime avant : et pour la mise en œuvre de l'action choisie	- Examiner la ou les victimes suivant un ordre déterminé et reconnaître la présence d'un (ou plusieurs) signes indiquant que la vie de la victime est menacée	50 Min.
	Associer aux signes décelés le(s) résultat(s) à atteindre	
Faire alerter ou alerter les secours	Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise	15 Min.
Secourir face à une situation d'accident	Secourir une victime qui saigne abondamment	6h15
	Secourir une victime qui s'étouffe	
	Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou des signes anormaux	
	Secourir une victime qui se plaint de brûlures	
	Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements	
	Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment	
	Secourir une victime qui ne répond pas, mais qui respire	
	Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 1)	
Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 2)		
Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise	- Notions de bases en matière de prévention	40 Min.
	Situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention	
Mise en œuvre d'actions de prévention	Repérer les dangers dans une situation de travail et associer les risques d'atteinte à la santé	40 Min.
	Proposer des actions à supprimer ou à réduire les situations dangereuses	
Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise	Organisation de la prévention dans l'entreprise	30 Min.
	Savoir rendre compte à la personnes identifiées en interne	
Le dispositif de validation des SST	Évaluation des acquis des stagiaires (cas concrets de synthèse) *	2h30
	Bilan et évaluation de la formation	